

Formation recyclage des membres du CSE : VOILET SANTÉ, SECURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL

CCI Formation Gers



Réf. : IRP/06 - V2.0 - 12/2023

OBJECTIFS DE FORMATION

Connaître les rôles et attributions du CSE, notamment dans le cadre de ses missions santé, sécurité et conditions de travail.

S'approprier les méthodes et outils pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail. Devenir un acteur incontournable de la prévention

Connaître les moyens et prérogatives dont le CSE dispose.

MODALITÉS GÉNÉRALES



Dates 2025

12, 13, 14 février
10, 11, 12 juin
24, 25, 26 septembre



Durée

21 heures – 3 jours

Horaires

9h00-12h30
13h30-17h00



Modalité pédagogique

Présentiel

Lieu

Centre de formation
Auch



Tarif par personne

910 € HT (1092 € TTC)



Public concerné

Membres du CSE –
titulaires et suppléants,
déjà élus et formés



Pré-requis

Avoir suivi la formation
initiale lors d'un
mandat précédent



Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Lieux aménagés et
modalités adaptées
pour faciliter l'accès et
l'usage aux personnes
en situation de
handicap



Sanction de formation

Attestation de formation
précisant le niveau
d'atteinte des objectifs
pédagogiques

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Être capable de s'impliquer dans la politique prévention de l'entreprise.
- Analyser les conditions de travail.
- Développer son aptitude à déceler les risques professionnels et proposer des mesures préventives ou correctives.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance d'apports théoriques et de mises en situation
- Opérationnelle et interactive, basée sur les problématiques et le vécu des stagiaires.
- Retour d'expériences des stagiaires et échange de best-practices, Jeux de rôles, Ateliers de Co-construction

MÉTHODES D'ÉVALUATION

- Des acquis de la formation : Quiz de connaissances
- De la satisfaction du stagiaire : Questionnaire de satisfaction

PROFIL DES FORMATEURS

Formateur spécialisé en santé, sécurité et conditions de travail.

PROGRAMME

Jour 3 : Prévenir les risques psychosociaux

Identifier et délimiter le champ couvert par les RPS

- Être capable d'identifier les différents risques psychosociaux et leurs conditions d'apparition
- Connaître les familles de facteurs de risques et leurs indicateurs
- Connaître un modèle d'analyse
- Utiliser les bons concepts pour être sur le bon niveau d'analyse

Evaluer les risques psychosociaux

Quelle implication du CSE et de la CSSCT sur les démarches RPS

- Être capable de proposer des actions de prévention pour les RPS

Gérer au quotidien les problématiques RPS

- Être capable de mobiliser la réglementation en vigueur pour les risques psychosociaux
- Mobiliser les outils et recours les plus adaptés en cas de situation à risque grave

05 62 61 62 32 – www.cci-formation-gers.fr

Jour 2 : Réaliser des enquêtes accidents, suivre la prévention et la qualité de vie et des conditions de travail (QVCT)

Réaliser des enquêtes pour analyser les accidents du travail :

- Tirer les leçons d'un accident du travail
- Différencier travail prescrit et travail réel-Comprendre la pluri causalité de l'accident (ITAMAMI)
- Identifier les outils d'analyse adaptés à la situation (matrice des risques, arbres des causes, 5 pourquoi, ITAMAMI, etc.)
- Différencier faits et opinions
- Utiliser les différents outils d'analyse (matrice des risques, arbres des causes, 5 pourquoi, etc.)
- Questionner et recueillir l'information
- Lister les faits et construire une grille de recueil
- Déterminer les causes d'un accident

Suivre la prévention

- Suivre la mise en œuvre des actions de prévention à la suite d'un accident du travail, d'un incident, ou d'une maladie professionnelle
- Prendre en compte l'ensemble des travailleurs et des intervenants dans l'entreprise et dans son environnement
- Faire savoir à partir du procès-verbal de réunion du CSE -CSSCT
- Faire connaître le CSE et la CSSCT, ses objectifs, ses actions

La qualité de vie et des conditions de travail

Jour 3 : L'exercice du droit à l'information et à la consultation du CSE

Elaborer un avis sur des sujets santé sécurité au travail

- Être capable de rendre un avis argumenté sur un projet important
- Être capable d'identifier les pièces à faire figurer au dossier de consultation
- Connaître les cas dans lesquels le CSE et la CSSCT est obligatoirement informé/consulté pour avis
- Connaître les documents auxquels le CSE doit avoir accès, et les délais de leur présentation

Elaborer un avis sur des changements importants sur les conditions de travail

- Connaître l'importance de l'avis donné par les membres élus sur les questions touchant à l'organisation du travail, et le pouvoir qui en résulte
- Connaître les implications, les conséquences possibles des avis donnés
- Être capable d'identifier le niveau d'information nécessaire à l'examen du projet
- Savoir demander et se faire communiquer les documents et les informations auxquelles le CSE a droit
- Savoir revendiquer le droit de donner son avis
- Justifier une prise de position, savoir s'appuyer sur les avis des salariés, de spécialistes externes
- Contrôler la mise en œuvre et le suivi des décisions

05 62 61 62 32 – www.cci-formation-gers.fr

Quel plan d'actions pour le CSE –CSSCT ?

- Être capable de prendre du recul quand on aborde les questions Santé Sécurité et Conditions de travail :
Capacité d'analyse (des risques, des situations de travail),
Approche globale et pluridisciplinaire de la prévention,
Lien entre les niveaux de réclamations individuelles et collectives,
Anticiper les problèmes (préventif plutôt que curatif),
- Savoir sur quels risques ou problématiques travailler, choix défini à partir d'un diagnostic du CSE sur la santé et les conditions de travail des travailleurs,
- Mettre en place méthode pour agir : comment procéder pour mieux comprendre et agir sur la ou les priorités définies

05 62 61 62 32 – www.cci-formation-gers.fr

CCI Formation Gers



VOS CONTACTS : INFORMATION & INSCRIPTION

Denis DESPAUX
d.despaux@cci-formation-gers.fr

Nicolas BORIE
n.borie@cci-formation-gers.fr

CCI FORMATION GERS

10 rue Diderot
32 000 AUCH